

Les protections collectives sont les premiers éléments à prendre en compte pour éviter ou réduire les dangers des ouvriers du bâtiment

Lorsque nous parlons de protections collectives sur chantier, nous nous référons à des techniques de sécurité destinées à protéger les travailleurs et les opérateurs qui exercent leur activité sur les chantiers. La sécurité étant un élément fondamental, les protections collectives sont les premiers éléments qui seront mis en œuvre dans le compte pour tenter d'éviter ou de minimiser les risques ou dangers éventuels auxquels les travailleurs sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions du quotidien.

Les protections individuelles sont également d'une grande importance lorsqu'il s'agit de garantir la sécurité des opérateurs, mais ce sont les protections collectives qui ont priorité sur les précédentes.

Filets de sécurité

Filets de sécurité: ils sont l'un des éléments fondamentaux pour garantir la sécurité des travailleurs lors des travaux en hauteur. Son but peut être de limiter la chute des opérateurs ou de réduire les effets de cette chute si elle se produit. En fonction de son assemblage on peut trouver:

- Prévention ou **filets verticaux** pour éviter la chute de personnes
- Filets de protection ou de collecte qui limitent la chute des personnes (ce type ne sera utilisé que lorsque les filets de prévention ne peuvent pas être utilisés).

Les réseaux selon la typologie peuvent être:

- Filets de sécurité type potence ou type V.
- Filets de protection des espaces
- Filets dans des structures métalliques

S'il est indispensable et obligatoire par la loi d'avoir ces dispositifs de prévention sur place, de bonnes habitudes de travail doivent également être développées. Vous devez être responsable lors de l'exécution des travaux et respecter les mesures de sécurité préétablies.

Protections collectives sur site

On retrouve sur place les protections collectives suivantes:

Verrières: Sa mission principale est d'empêcher les objets et autres matériaux de tomber sur les ouvriers situés dans les plans inférieurs. De cette manière, ils sont généralement situés au premier étage et sont généralement constitués de bois (planches) ou de plaques métalliques, bien que de nouveaux matériaux soient incorporés à chaque fois.

Échafaudages de périmètre: Ce sont des structures modulaires qui sont installées autour du bâtiment en construction et dont le but est de réaliser une surface de travail et une protection sur la structure métallique de l'échafaudage.

Garde-corps de protection: ce sont les éléments de protection périmétriques les plus utilisés dans le secteur de la construction. Ils doivent être installés dans des espaces présentant un risque de chute de hauteur, c'est-à-dire de plus de 2 mètres de hauteur.

Les garde-corps sont constitués de:

- Publier
- Garde-corps principal
- Garde-corps intermédiaire
- Plinthe ou plinthe